

à LA TESTE

DE BUCH

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE | N°8 | FÉVRIER 2024

GRAND
ANGLE

Aménagements

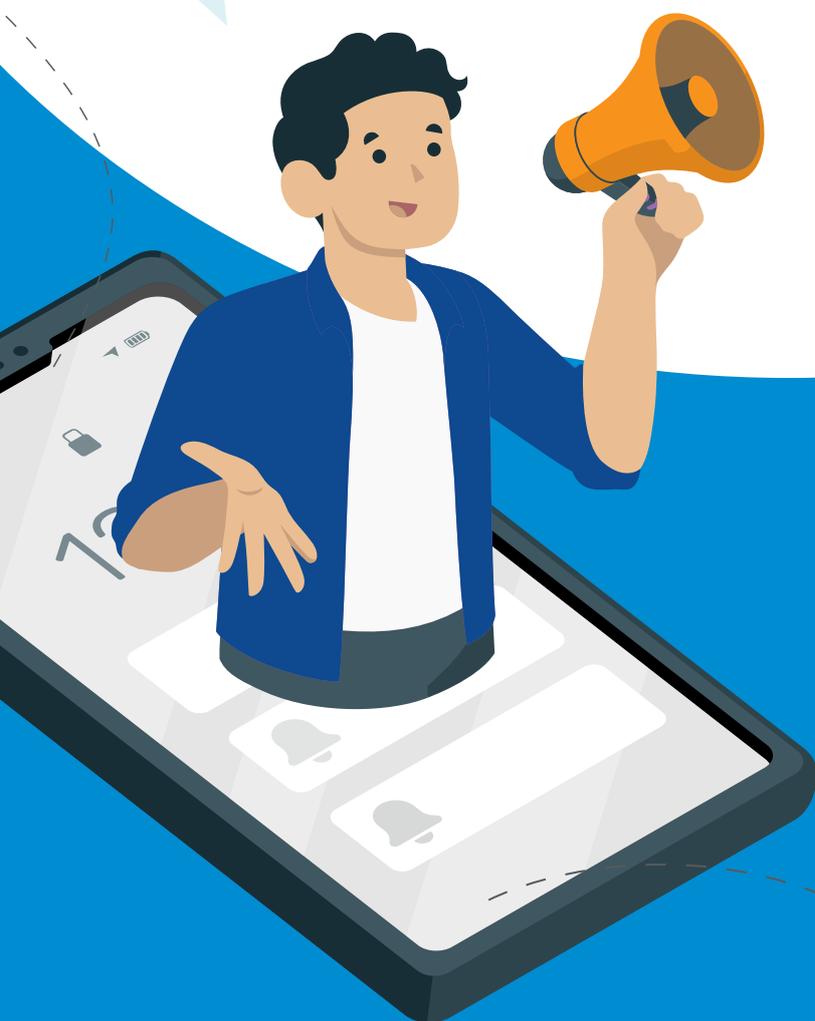




LA TESTE *News*

DE BUCH

RECEVEZ L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE
PAR SMS OU PAR MAIL



INSCRIVEZ-VOUS



latestedebuch.fr

SERVICE GRATUIT !

sommaire

GRAND ANGLE

SPÉCIAL AMÉNAGEMENTS

- 5 Pistes cyclables
- 6 Voirie
- 8 Aménagements
- 10 Patrimoine immobilier
- 11 Logement

RETOUR SUR

- 12 Brèves

ENVIRONNEMENT

- 13 Protéger notre capital forestier

CULTURE

- 14 Spectacles jeunesse au Théâtre Cravey
- 15 Brèves de culture

VIE DES QUARTIERS

- 16 Réunions publiques
- 17 Inclusion numérique

LES SERVICES DE LA VILLE

- 18 Police Municipale
- 19 Direction de l'Urbanisme

JEUNESSE

- 20 Vive les vacances !

SPORT

- 21 Une ville de champions

VIE LOCALE

- 22 Conseil Municipal des Jeunes
- 23 Réserve Communale de Sécurité Civile

VIE ÉCONOMIQUE

- 24 Les entreprises et commerçants
- 26 Redynamiser le centre-ville
- 27 État civil
- 28 Il était une fois : l'évolution des rues
- 30 Libre Expression

LATESTE

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE | N°8 | FÉVRIER 2024

Directeur de la Publication : Le Maire de La Teste de Buch /

Rédaction : Services municipaux /

Réalisation : Atelier Infographie - Mairie de La Teste de Buch

Impression : Compos'it / Tirage : 20 000 exemplaires /

Dépôt légal : à parution / N° I.S.S.N. : 2551-5756

Crédit photos : Photothèque Mairie de La Teste de Buch - 123RF

Reproduction même partielle interdite, sauf autorisation



édito



Chers Testerins et Testerines, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve en ce début d'année au travers de ce magazine municipal. Nos projets avancent et construisent peu à peu notre Ville telle que nous la rêvons : moderne, sûre, dynamique et accueillante.

Cette année 2024, nous verrons l'aboutissement de plusieurs grands chantiers : l'Hôtel de Police Municipale, le Pôle social Brameloup, la Cabane Tchanquée aux volets rouges, mais aussi la rue du Port et le chemin des Facteurs, des pistes cyclables, la réhabilitation d'éléments de notre patrimoine immobilier... D'autres projets qui nous tiennent à cœur démarreront dans les mois qui viennent : le nouveau Conservatoire de Musique, le programme de logements et de commerces place Gambetta, la résidence Alban Chanard à Cazaux, une résidence pour les saisonniers...

Notre Ville vibre au rythme de ses animations pour tous. Le Théâtre Cravey proposera notamment en ce début d'année, dans le cadre de sa programmation culturelle, trois spectacles pour le jeune public. Rendez-vous aussi le samedi 16 mars pour l'édition 2024 du traditionnel Carnaval, avec une magnifique parade en musique sur le thème des dragons !

Les Testerins, et je les en remercie, se mobilisent et s'engagent, qu'ils soient sportifs, élus du Conseil Municipal des Jeunes, bénévoles pour l'inclusion numérique dans les Maisons de Quartier, ou volontaires pour la Réserve Communale de Sécurité Civile que nous venons de créer. Bravo à tous !

Afin de soutenir nos commerçants et artisans locaux, nous allons chaque mois à leur rencontre. Nous avons lancé une grande réflexion sur la redynamisation du centre-ville et élaboré un plan d'actions qui se développera jusqu'en 2026.

À toutes celles et ceux qui n'ont pu être présents le 12 janvier pour la Cérémonie des Vœux, j'adresse ici mes souhaits sincères d'une belle et heureuse année 2024 !

Patrick Davet

Maire de La Teste de Buch

Conseiller Départemental de la Gironde



Visionnez la
cérémonie des
vœux du Maire



Spécial Aménagements



« Dans la continuité de notre Plan Pluriannuel d'Investissement 2022/2026, nous poursuivons nos objectifs pour améliorer et embellir le cadre de vie des Testerins, faciliter la circulation et développer les mobilités douces (notamment avec la piste cyclable RD217 très attendue), favoriser la construction de logements à des prix accessibles, et accueillir dans des locaux de qualité les différents services à la population. »



Philippe BUSSE
Adjoint aux Travaux,
à l'Aménagement Urbain.

5 nouvelles voies cyclables dès juin 2024

Voté en 2022, le Schéma Communal Cyclable est né d'une réflexion approfondie sur les enjeux de la mobilité douce, l'étude de différents scénarios de circulation et un diagnostic de l'état de la voirie. Il engage la Ville sur au moins une décennie. Encourager la pratique du vélo, créer des zones apaisées, diminuer le flux des véhicules tout en conservant l'accessibilité au centre-ville et son attractivité, tels en sont les objectifs. Et, petit à petit, atteindre les 140 km prévus de pistes aménagées.

La mise en œuvre du Schéma Communal Cyclable fait partie d'une réflexion globale sur la circulation, notamment en centre-ville, afin d'améliorer l'état de la voirie, et résoudre les problématiques d'encombrement, de danger, de bruit et de pollution. C'est un chantier important que nous menons activement.



Nelly DELEPINE
Conseillère
Municipale
déléguée
aux travaux

RD217 jusqu'à Pyla

Très attendue, cette liaison cyclable de plus de 2 km reliera le centre-ville et le boulevard Louis Lignon au Pyla. Les travaux ont débuté à l'automne 2023 par l'enfouissement des réseaux, et se poursuivent par l'aménagement de la piste qui sera livrée en mai 2024. Compte tenu du dénivelé du terrain, le projet sera ponctué de passerelles ou bordé d'ouvrages de soutènement. Pour assurer la sécurité de tous, une glissière de sécurité séparera la piste de la chaussée.



Rue du Port

Dans le cadre du réaménagement global de cet axe majeur, les mobilités douces seront favorisées grâce à la création d'une « zone de rencontre » sur la partie sud côté place Jean Hameau (chaussée partagée entre les piétons prioritaires, les cyclistes, et les véhicules limités à 20 km/h), et d'une « voie verte » au nord côté port (espace piétons/cyclistes).



Chemin des Facteurs

L'objectif est d'ajouter un tronçon de 800 m au maillage cyclable nord-sud du centre-ville, permettant de relier la piste de la rue Jean de Grailly au réseau de la Zone d'activités par le boulevard de Cazaux. La voie verte sera aménagée sur le trottoir côté Est.

Avenue Louis Gaume et avenue des Dunes

Après l'enfouissement des réseaux, la voirie va être totalement réaménagée afin de créer un maillage cyclable comprenant une zone 30 (cyclistes sur la chaussée, véhicules limités à 30 km/h) sur l'avenue des Dunes jusqu'au virage à l'entrée de la Dune ; une voie verte entre l'avenue de l'Observatoire et l'avenue de la Forêt ; et une bande cyclable entre l'avenue Haitza et l'avenue des Tennis.

Avenue de l'Europe

En même temps qu'une réfection de la voirie (et la mise en double sens depuis l'avenue de l'Industrie jusqu'au Parc des Expositions), une piste cyclable sur plus d'1 km va être aménagée afin de créer une liaison est-ouest dans la Zone d'activités. Elle reliera le Pôle de Santé au boulevard de l'Industrie. Protégée de la chaussée par une barrière bois-métal, elle sera à double sens sur 2.80 m de largeur.



Voirie un point sur les travaux

Les chantiers de voirie continuent de plus belle en 2024, avec pas moins d'une dizaine de projets en cours. Des aménagements importants qui témoignent de la volonté de la Ville d'améliorer et de sécuriser la circulation sur l'ensemble du territoire.



Plus
d'infos ici

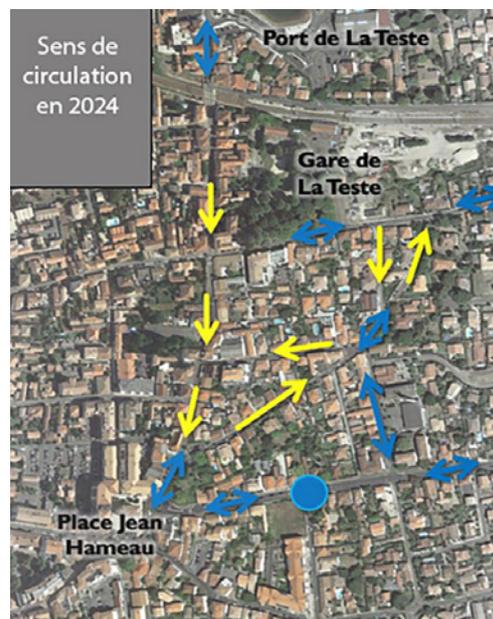


Rue du Port

Les travaux vont bon train. Le souhait de la Municipalité est de modifier la physionomie de cet axe majeur en créant un espace agréable et sécurisé, propice à la promenade, entre le port et le cœur de ville. Cela passe par une réduction de la circulation grâce à un sens unique (entre le port et la rue Jules Ferry) pour limiter les nuisances et générer de l'attractivité, la création d'une zone de rencontre où piétons et cyclistes seront prioritaires, et la conservation de l'offre de stationnement pour les commerces (51 places au total). Outre des plantations en jardinières, 3 poches d'espaces verts contribueront à l'embellissement de la rue : le square Jean Hameau, la parcelle à l'angle de la rue Lhermitte et le passage du 18 juin 1940 vers la gare. *Livraison prévue pour juin 2024.*

Rue Henri Dheurle

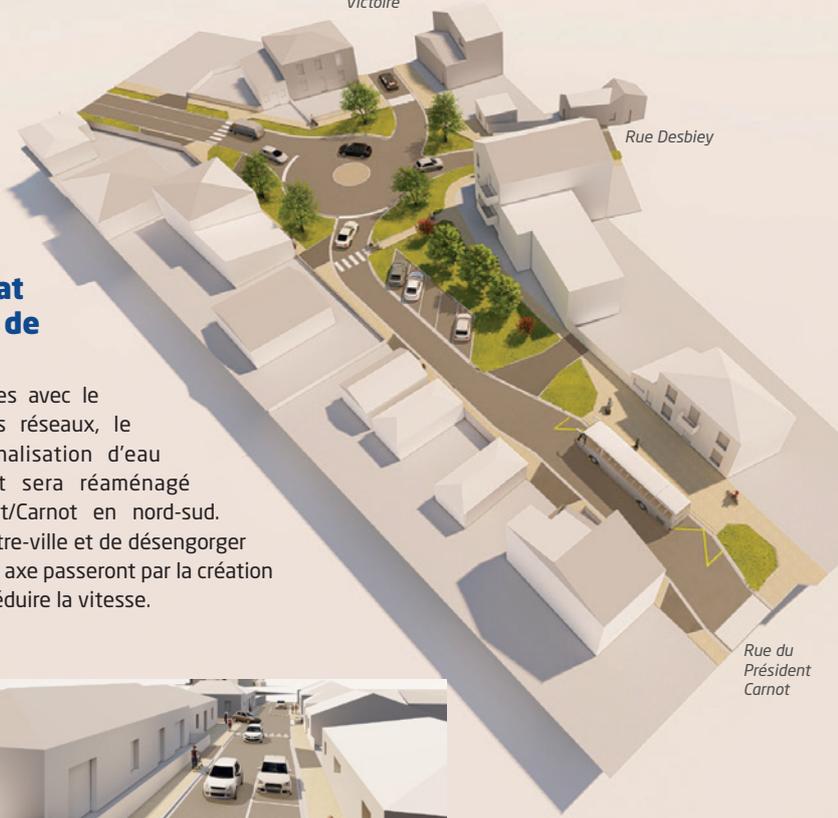
L'enjeu est de sécuriser cette voie pour tous les modes de déplacements. Cela se traduira par l'aménagement de trottoirs de largeur réglementaire et confortables, la création d'un maillage cyclable depuis la rue des Coqs Rouges jusqu'à la rue Jean de Grailly, la réduction de la vitesse. En 2022 et 2023, ont été réalisés les travaux sur les conduites d'eau potable (COBAS) et de gaz (GRDF). Suivront en 2024, l'enfouissement des réseaux et les études (avec concertation des riverains). *Démarrage des travaux d'aménagement en 2025.*



Retrouvez l'histoire des rues du Port et Président Carnot à travers le temps dans notre rubrique « Il était une fois » p28-29 !

Rue du Président Carnot et rue du Captalat (entre la place Jean Hameau et le giratoire de la Cabane Tchanquée)

Les travaux ont débuté en 2023 sur le réseau d'eaux usées avec le SIBA, et s'enchaîneront en 2024 avec l'enfouissement des réseaux, le renouvellement des branchements de gaz et de la canalisation d'eau potable. Pour l'été 2024, le carrefour Hameau/Captalat sera réaménagé pour permettre le changement de sens de l'axe Captalat/Carnot en nord-sud. L'objectif est de faire de cette artère la principale sortie du centre-ville et de désengorger la place Jean Hameau. L'embellissement et la sécurisation de cet axe passeront par la création de trottoirs, de places de stationnement et de dispositifs pour réduire la vitesse.



Rue du Président Carnot et rond-point rue Carnot / rue Desbiey / rue de la Victoire

Chemin des Facteurs

Un aménagement complet a été prévu sur cet axe (réseau d'éclairage public, assainissement des eaux pluviales, chaussée, voie cyclable, trottoirs...) avec une attention particulière portée à l'impact environnemental (réduction de la pollution lumineuse, rue propice aux piétons et cyclistes, revêtement perméable des trottoirs...).

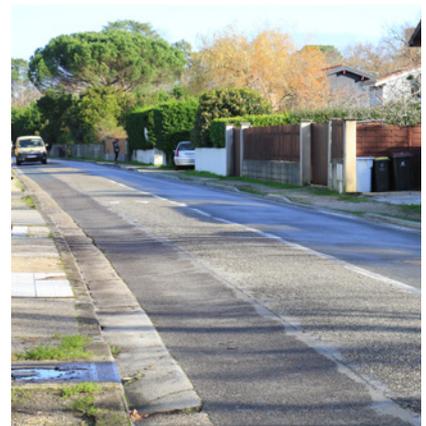
Fin des travaux en 2024.



Rue Edmond Doré et rue Gynemer, Cazaux

Seul accès au Lac, cet axe souffre d'une mauvaise qualité de voirie et nécessite un réaménagement complet qui permettra l'embellissement et la sécurisation des déplacements de tous les usagers. Les études nécessaires seront lancées dans le courant du 1^{er} trimestre 2024 (avec une information aux riverains bien sûr).

Les travaux commenceront après l'été, pour une durée de 10 mois.



Avenue Louis Gaume et avenue des Dunes (secteur de la Corniche)

Dans cette zone très sollicitée en été, les cheminements piétons sont rendus dangereux par le stationnement anarchique des véhicules. Le projet est de créer des zones de stationnement identifiées, avec un sens unique et de véritables trottoirs pour les piétons. Un maillage cyclable depuis l'avenue de l'Océan jusqu'à l'avenue de Biscarosse (avec des stationnements pour les deux-roues) est aussi prévu, ainsi que des travaux d'embellissement et de sécurisation de l'entrée bis de la Dune du Pilat.

Les travaux se dérouleront de janvier à juin 2024.

Aménagements

L'année des grandes réalisations



LA CABANE TCHANQUÉE N°3 de l'île aux Oiseaux

C'est le projet attendu de cette année 2024, celui vers lequel tous les yeux sont fixés, tant cette cabane tchanquée aux volets rouges porte une haute valeur symbolique. Après une phase de déconstruction fin 2023, la Cabane n°3 a entamé sa reconstruction à l'identique. Afin de conserver son caractère de « cabane traditionnelle » souhaitée par la Ville, le cabinet Jean Dubrous en charge du projet a travaillé sur une superstructure exclusivement en bois issu de filières courtes (à l'exception des pilotis et de l'escalier qui, immergés, seront construits en azobé, une essence naturellement imputrescible dans l'eau salée), et opté pour un bardage extérieur, de teinte sombre, réalisé en lames de pin maritime issu de la forêt incendiée. Les éléments, préfabriqués, seront assemblés sur place du fait du contexte insulaire contraignant. Afin de boucler le budget de 935 000 € HT, un appel à dons avait été lancé en 2023 en complément des financements publics (Ville de La Teste de Buch, Région, État, Europe, Parc Naturel Marin, Conservatoire du Littoral, Ville d'Arcachon). Grâce à la mobilisation de particuliers et de mécènes privés (Fondation Crédit Agricole, Loxam, l'UBA, Veolia, Stoa, Sticky Fingers, Lions Club...) ainsi qu'au Loto du Patrimoine de la Fondation du Patrimoine, ELLE, la cabane aux volets rouges, va pouvoir renaître !

Livraison prévue en mai 2024.



LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Prévu à l'emplacement de l'ancienne école Victor Hugo, le chantier démarrera en début d'année pour une durée de 18 mois environ. Ce bâtiment performant énergétiquement accueillera les 550 élèves, associations et utilisateurs, dans d'excellentes conditions de travail, notamment grâce à la construction d'un auditorium de 150 places. Il permettra en outre de développer le champ des pratiques musicales (voire théâtrales), et d'étendre les partenariats avec d'autres structures, pour un rayonnement accru à l'échelle intercommunale, voire départementale.

Livraison prévue juin 2025.





LE NOUVEL HÔTEL DE POLICE MUNICIPALE

Le chantier arrive à présent à son terme, avec une mise en service prévue en mai 2024. Installé sur le site du Baou, ce bel édifice d'environ 800 m² incarne désormais l'entrée de Ville et permettra d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et de travail des policiers municipaux. Il symbolise la volonté de faire de la sécurité un enjeu majeur. 500.000€ y seront investis pour surveiller les entrées de ville à l'aide d'un réseau de caméras. Au nord, un aménagement regroupera places de parking, cheminements piétons et cyclables, ainsi que stationnements vélos.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Plaine des sports du Clavier

Commencé en octobre 2023, ce chantier concerne la création de vestiaires rénovés et étendus, ainsi que de tribunes. Le but est de rassembler les activités sportives de Cazaux à la plaine des Sports du Clavier (tennis couverts et extérieurs, paddle, rugby et football, dojo), et de renforcer la fonctionnalité de cet espace en favorisant les mobilités douces et le stationnement.

Livraison en septembre 2024.

Plaine Gilbert Moga :

> Piste d'athlétisme

Il s'agit de rénover et de mettre aux normes la piste d'athlétisme située sur le Stade d'honneur de la plaine G. Moga. C'est l'un des équipements sportifs les plus représentatifs de la Ville avec ses 730 places en tribunes, très utilisé par les scolaires du territoire, le club de rugby RCBA et le club d'athlétisme ALTEA. Les travaux démarreront en avril 2024, dernière étape de la rénovation du site cofinancée par la COBAS et la Ville.

Livraison septembre 2024.

> Club house de pétanque

Une extension est prévue pour abriter le terrain de pétanque. Par ailleurs les surfaces de jeu seront rénovées. Travaux en cours pour une *livraison en mars 2024.*



LE FUTUR PÔLE SOCIAL BRAMELOUP

Véritable lieu de vie de 1250 m², le bâtiment Brameloup, occupé par le CCAS et la Mission Locale, est réhabilité pour y installer l'ensemble des services d'aide à la personne jusqu'alors dispersés, ainsi que la Maison de Quartier Est. L'espace redistribué sera organisé en 3 plateaux : le rez-de-chaussée accueillera le CCAS, le Service Social Maritime et la nouvelle Maison de Quartier, avec une salle de réunion mutualisée de 100m². Le 1^{er} étage regroupera le Service de Soins infirmiers à domicile du Bassin Sud, la Mission locale et l'association Femmes solidaires. Enfin, le 2^{ème} étage sera réservé aux services administratifs.

Mise en service : rentrée 2024.



Patrimoine immobilier

Nous avons à cœur de préserver le patrimoine immobilier communal en le réhabilitant ou en le cédant à des porteurs de projets dans le but de créer des logements ou des commerces.

Sabine RÉAU
Conseillère
Municipale
déléguée
aux Affaires
Juridiques et à
l'Urbanisme



Des logements locatifs à l'Aiguillon

Conformément au nouveau Schéma Directeur Immobilier et au Plan de Sobriété Énergétique Communal, l'immeuble du 6 rue de l'Aiguillon va être réhabilité et aménagé pour y créer 3 appartements locatifs en loyer modéré. Lancés en novembre 2023, les travaux d'aménagement intérieur et extérieur devraient s'achever en **novembre 2024**.

Un pôle social et culturel rue de l'Yser

3 petits bâtiments situés au 11 A, B et C rue de l'Yser seront réhabilités afin de regrouper sur un site unique différentes associations sociales et culturelles (Passerelle, le Secours Populaire, Entraide 33, Le Pont, Le Calame 33).

Démarrage des travaux prévu au printemps 2024.



VILLE DE
LA TESTE
DE BUCH

À VENDRE

MAISON DE VILLE - 224 m²
GARAGE + JARDINET
POUR ACTIVITÉ COMMERCANTE
8 RUE PIERRE DIGNAC
33260 LA TESTE DE BUCH

BÂTISSE 155 m²
4 BIS PLACE GAMBETTA
33260 LA TESTE DE BUCH

PAVILLON 64 m²
ANNEXE + GARAGE
TERRAIN 826 m²
16 RUE DU MARÉCHAL LECLERC
33115 CAZAUX

MODALITÉS DE VENTE
DISPONIBLES SUR :

www.latestedebuch.fr
ou auprès de la
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME

Nous voulons soutenir la création de logements accessibles pour les Testerins, en choisissant des projets de qualité respectant la Charte Architecturale et privilégiant l'environnement et l'écologie. Nous encourageons le BRS (Bail Réel Solidaire) pour favoriser l'accès à la propriété.

Logement

Gérard SAGNES

1^{er} Adjoint délégué à l'Administration générale et à l'Urbanisme.



La résidence Alban Chanard au centre de Cazaux

Le 13 octobre dernier, M. le Maire posait, avec Aurélien Marconi (Président de STOA Promotion), la 1^{ère} pierre de ce projet qui sera composé de petits immeubles en R+1 et de maisons individuelles, au cœur d'un aménagement paysager de qualité avec pelouse, espace de déambulation, espace de jeu, petit bois et jardins partagés. Il réunira 45 logements, dont 20% en logement locatif intermédiaire pour les travailleurs locaux, et 40% en accession à la propriété via le BRS (Bail Réel Solidaire, permettant l'achat du bâti sans le foncier). **Livraison 1^{er} semestre 2025.**



Résidence OSTREA, FAYAT Immobilier, Archiprod.

En cœur de ville : l'îlot Franklin avec 110 logements et des commerces

Largement ouvert sur la place Gambetta, l'îlot Franklin est un projet de 3 immeubles sur 2 niveaux de parkings. Traversé par des liaisons piétonnes, doté d'un cœur d'îlot frais végétalisé de 2 000 m² en pleine terre, il sera composé de 2 bâtiments proposant 73 logements privés, et d'un bâtiment de 37 logements sociaux. 700 m² de commerces sont prévus en rez-de-chaussée face à la place. Les travaux de démolition ont démarré fin 2023. **Livraison prévue en 2026.**

Des résidences pour les saisonniers

Pour répondre à la problématique de logement des saisonniers sur la Commune, un permis de construire a été délivré pour un projet original proposé sur une parcelle située dans la Zone d'Activités de La Teste de Buch, dans le prolongement de la résidence All Suites, face au petit lac. Cet ensemble de 600 lits rassemblera un hôtel, une résidence pour les saisonniers solo ou en équipe (studios et hébergements partagés), et une résidence pour les saisonniers en famille (hébergements de 28 à 80 m²), le tout dans un environnement paysager qualitatif.

Livraison prévue 2025.



Pour lancer le chantier, le 7 décembre dernier, un érable symbolique était planté par Mr le Maire, M. Patrice Pichet (PDG du Groupe Pichet), et M. Gérard Sagnes, 1^{er} Adjoint.

LES SCENES d'Olivier Marchal

La générosité des Testerins



Ils étaient 1.200 à s'élancer, le 15 octobre, en faveur d'**Octobre Rose**, pour un record de collecte de 5.731,25€ ! Et 350 réunis au Parc des Expositions pour le traditionnel dîner-spectacle organisé par Génération, l'association testerine du Téléthon, qui proposait aussi de nombreuses animations du 1^{er} au 9 décembre.



Les jeunes du CMJ eux aussi se sont mobilisés, le 24 novembre pour la collecte de la **Banque Alimentaire** (avec un record de 8 tonnes de denrées !), le 9 décembre à la cabane du Piau pour un « Vide ta chambre » en faveur du **Téléthon**, puis sur le marché de Noël avec l'opération des Boîtes de Noël.



Saluons aussi l'implication des bénévoles des **Restos du Cœur**, qui accueillent 230 familles cet hiver et ont offert, le 23 décembre à la salle des fêtes de Cazaux, un goûter gourmand animé par le Komonò Circus pour 110 enfants bénéficiaires.



Olivier Marchal et le comédien Franck Desmedt.

Carton plein pour les 2^{èmes} Scènes d'Olivier Marchal ! Ce festival de théâtre de haut vol a proposé au public testerin du 9 au 18 novembre dernier une série de 7 spectacles servis par des artistes renommés, ainsi qu'une masterclass du célèbre comédien et réalisateur.

Rendez-vous en 2024 pour la 3^{ème} édition !



« Je préfère qu'on reste ensemble » avec Michèle Bernier, Olivier Sitruk et Philippe Berodot

Le Noël des seniors

Chaque année, c'est le même engouement et le même enthousiasme ! Le mercredi 20 décembre, le Parc des Expositions résonnait des accords endiablés de l'orchestre Céleste qui accompagnait le traditionnel et très attendu « Noël des Seniors ». 400 participants ont partagé cet après-midi de fête et de convivialité, à l'image de Michel, un danseur remarquable qui fêtait ses 94 ans !



Protéger notre capital végétal

Un arrêté municipal vient d'être pris pour encadrer l'abattage d'arbres sur les parcelles privées et ainsi préserver la richesse forestière du territoire.

Il existait déjà un arrêté municipal réglementant l'abattage des arbres, voté en 2009, mais il ne concernait que la zone de Pyla-sur-Mer.

Aujourd'hui, pour éviter la disparition progressive de notre environnement boisé, nous avons pris la décision d'étendre cette surveillance à l'ensemble de la Commune.



Angélique TILLEUL

Adjointe déléguée à l'Environnement, à la Qualité de Vie, au Développement Durable et à la Transition Énergétique.

Le nouvel arrêté du 5 décembre 2023 stipule qu'afin de protéger, maintenir et gérer le couvert végétal de la Commune « qui constitue un élément du paysage urbain et du patrimoine local participant à la qualité du cadre de vie, et jouant un rôle fondamental notamment dans le cycle de l'eau, la protection de la biodiversité, la fixation et la stabilisation des dunes de sables », il sera nécessaire désormais, pour l'abattage et l'arrachage des arbres et arbustes vifs ou malades, de demander une autorisation préalable en Mairie.

Seront concernés les arbres d'une circonférence supérieure à 60 cm et/ou mesurés à 4 m du sol, des essences suivantes : Pin Maritime et Pin Parasol ; Chênes liège, vert et pédonculé ; Érable ; Arbousier ; Acacia ; Peuplier ; Catalpa ; Platane ; Tilleul ; Frêne ; Orme et Saule. Bien sûr, l'arrêté n'a pas vocation à réglementer les abattages résultant de la mise en œuvre d'un projet soumis à autorisation d'urbanisme, dans la mesure où le dossier contient obligatoirement un volet paysager.

Comment procéder ?

1/ Déposer une demande d'autorisation préalable d'abattage ou d'arrachage



Formulaire disponible sur le site de la Commune ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville et des Mairies

annexes de Pyla sur Mer et Cazaux, du service de Police Municipale, ou des Services Techniques.

2/ Autorisation d'abattre = obligation de replanter !

Lorsque le dossier est complet, un récépissé est délivré.

Le délai d'instruction des demandes est de 2 mois maximum (l'autorisation est tacitement accordée si aucune décision n'est notifiée à l'issue de ce délai).

Pour chaque abattage d'un arbre, le demandeur s'engage à replanter, entre l'automne et le printemps suivant, un sujet de la même essence d'une hauteur minimale de 1,30 m.

L'autorisation est valable 6 mois à compter de la date d'obtention, et devra être affichée sur le terrain.

Après l'hiver, le réveil du scolyte !

Déjà fortement impactée par l'incendie de 2022, puis l'attaque de scolytes sur les arbres affaiblis qui n'avaient pas brûlé, la Commune dénombrait déjà en novembre dernier 400.000 tonnes de bois évacuées ! Malheureusement, la menace sur les pins n'est pas écartée car, si l'insecte s'endort heureusement durant l'hiver, les premières chaleurs voient l'éclosion des œufs qu'il a pondus sous l'écorce, et l'invasion reprend de plus belle. Aucun traitement ne pouvant le stopper, il est donc indispensable de procéder le plus rapidement possible à l'abattage et à l'évacuation des arbres contaminés, que l'on reconnaît aux petits trous dans l'écorce et aux traces de sciure rousse à la base du tronc.

Informations et autorisation d'abattage au Service Forêt de la Mairie de La Teste de Buch.



Découvrez le film «Forêt au Cœur» diffusé lors de la cérémonie des vœux, et qui témoigne de ce que la forêt a vécu ces derniers mois.



Théâtre Cravey spécial jeune public

Les jeunes Testerins sont gâtés en ce début d'année avec 3 spectacles programmés à leur intention : une version revisitée du célèbre Chat Botté, un concert pour boîtes à musique pour le moins original, puis c'est Pagnol qui s'invite avec la magie du Temps des secrets...



Dominique POULAIN
Adjointe déléguée à la
Vie culturelle.



> LE CHAT BOTTÉ

Mercredi 21 février à 16h. Durée : 55mn.

À partir de 4 ans. Tarif jeune : 8 €.

Et voilà que le chat du conte de Perrault est... une chatte ! Et pas n'importe quelle chatte : une super héroïne masquée façon Catwoman, qui n'a pas sa langue dans sa poche. La Compagnie Théâtre aux Étoiles propose un spectacle pour les petits, mis en scène par Rebecca Stella qui n'a pas son pareil pour revisiter avec humour et esprit les œuvres de la littérature classique. Dans un décor de Kaplas géants, sur des chansons spécialement écrites par Pili, notre Chatte bottée mènera à bien sa mission (telle une héroïne de Marvel) : rendre riche un jeune meunier pauvre et orphelin, et lui permettre de séduire une princesse. Rien que ça !

> ELLE TOURNE !!!

Mercredi 28 février à 10h30 et 16h30.

Durée : 30 mn. Gratuit pour les - 5 ans.

Pourquoi les berceuses ont-elles la capacité de calmer, voire d'endormir les bébés ? Pour les tout-petits de 6 mois à 4 ans, le musicien bordelais Frédéric Cazaux a concocté non pas un concert, mais un « concertino » tout en douceur et féerie lumineuse, avec un orchestre miniature composé de... 100 boîtes à musique ! En jouant de leurs seules 18 notes et de sa harpe, accompagné par son complice Sol Hess à la guitare classique, il entraîne parents et enfants dans une danse poétique et délicate, alors que, par la magie des lanternes magiques, s'échappent des images en couleur dessinées par Benoit Preteseille, sur la géode de toile blanche...



> LE TEMPS DES SECRETS

Vendredi 15 Mars à 20h30. Durée : 1h20. À partir de 9 ans. Tarif jeune : 8 €.

« C'est tendre, poétique, on a l'impression de sentir le thym et la lavande, et d'entendre les cigales ! » C'est ainsi que la presse parle de ce dernier spectacle d'Antoine Séguin, mis en scène par Elric Thomas. Le comédien y incarne avec jubilation et délices pas moins de 25 personnages, pour servir avec fidélité l'œuvre littéraire de Marcel Pagnol. Après La Gloire de mon père et Le Château de ma mère pour lesquels il avait déjà reçu un accueil enthousiaste, il ressuscite les premiers émois du jeune Marcel à l'entrée au collège, sur fond de garrigue odorante et de Provence immuable.



RETROUVEZ LE
PROGRAMME
DE LA SAISON
CULTURELLE 2024





Brèves Culture

Carnaval : attention, dragons !

C'est un moment attendu par tous, grands et petits : le traditionnel carnaval sera de retour le samedi 16 mars, avec ses chars et sa parade colorée pour une édition 2024 consacrée aux monstres légendaires : les dragons !

Alors, à vos costumes et maquillages ! Monsieur Carnaval vous donne rendez-vous à 14h30 sur la place du Marché pour une parade en musique, avec la participation de nombreuses associations culturelles et l'animation de rue du Komonò CIRCUS. Sous l'égide du CMJ, se tiendra le procès de Monsieur Carnaval qui sera suivi d'un grand goûter offert par la Ville à tous les enfants sous le préau du marché !

Conservatoire de Musique : pratiquer ensemble dès le plus jeune âge

Avec presque 500 adhérents, enfants et adultes, le Conservatoire de Musique est un acteur incontournable de la scène culturelle testerine. L'accent y est mis sur la pratique collective de la musique, car jouer avec les autres (et pour les autres !) permet de donner du sens au parcours de formation, et de fédérer les musiciens autour de moments partagés.

Les plus jeunes intègrent ainsi, dès leur première année d'apprentissage d'un instrument, les Papillons du Bassin (pour les instruments à vent) ou les Chanterelles (pour les instruments à cordes). Ces formations conviviales rassemblent une vingtaine de participants, à raison d'une heure de répétition par semaine.



RETROUVEZ LE PROGRAMME DU CONSERVATOIRE



Un « Musée de France » à La Teste de Buch !

Le 12 octobre dernier, le Préfet de Région, M. Etienne Guyot, décernait l'appellation très convoitée de « Musée de France » au projet porté par la Ville d'un « Musée du Pays de Buch et du Bassin d'Arcachon » pour valoriser son patrimoine muséal.

Cette distinction confirme l'intérêt des 3.349 pièces des collections testerines au plan national pour leur valeur patrimoniale forte et leur caractère unique. Le futur musée devrait voir le jour à l'horizon 2028/2030 à proximité du port, dans le cadre de l'aménagement de la façade maritime.



Patin ostréicole (N° inventaire 2005.18.10) © LTDB



Réunions publiques : créer du lien, informer et dialoguer

Cet automne, Patrick Davet, Maire de La Teste de Buch, et les élus sont partis à la rencontre des Testerins dans leurs quartiers. Au programme, 6 journées de déambulations, de rencontres avec les habitants, les commerçants, les conseillers de quartier et les bénévoles, suivies de 6 réunions publiques d'information et de concertation ouvertes à tous.

1



Quartier Aiguillon Règue Verte, le 24 octobre.

2



Quartier Miquelots, le 26 octobre.

3



Quartier Centre-Ville, le 7 novembre.

4



Quartier Est, le 14 novembre.

5



Quartier Cazaux, le 16 novembre.

6



Quartier Pyla, le 28 novembre

L'inclusion numérique : une priorité

Rendre l'univers digital accessible et compréhensible, offrir à chacun la capacité d'utiliser ces outils pour s'insérer socialement : tels sont les enjeux de la démarche d'inclusion numérique menée par la Ville dans ses Maisons de Quartier.

Aujourd'hui, faire ses démarches administratives, ses achats en ligne ou ses réservations, passe par une dématérialisation. Nous nous devons donc d'accompagner tous les Testerins dans cette transition numérique, pour ne laisser personne au bord du chemin.



Brigitte GRONDONA
Adjointe au CCAS,
aux Affaires Sociales,
aux Personnes Âgées,
au Handicap, à la Vie
des Quartiers.

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette ou smartphone), créer une adresse mail, envoyer et recevoir des courriels, naviguer sur internet, apprendre les bases du traitement de texte... C'est l'objectif de l'accompagnement numérique proposé dans les Maisons de Quartier via des ateliers partagés ou des rendez-vous individuels.

Nouvelle référente de ce dispositif, Dominique Lamotte est basée à la Maison de Quartier du Centre-ville, et assure aussi des permanences dans les autres Maisons de Quartier. Pour l'aider dans cette mission, bénévoles et professionnels (tels que France Services) interviennent aussi pour un accompagnement plus ciblé.



Pour participer à un atelier collectif ou prendre RDV :
Maison de Quartier Centre-Ville. 05.56.54.65.63



RETROUVEZ LE PROGRAMME
DES ATELIERS ET DES PERMANENCES
DANS LES MAISONS DE QUARTIER



La gazette de Lou Saubona

Depuis octobre 2023, les résidents de Lou Saubona sont accompagnés eux aussi dans l'utilisation des outils numériques dans le cadre du projet d'établissement. Grâce à cette formation, ils viennent de lancer une gazette trimestrielle baptisée « Le grain de sel » (car Lou Saubona signifie en patois le bon sel) : 8 pages d'informations sur la résidence et ses habitants, avec article historique, recette de cuisine, et même une page de quizz. La gazette sera bientôt dématérialisée car les résidents seront prochainement tous équipés d'une tablette numérique !



Accompagnement numérique avec la Conseillère Numérique

Permanences

- Maison de Quartier de la Règue Verte - Mercredi 9h-12h.
- Maison de Quartier Cazaux - Vendredi 9h-12h tous les 15 jours.
- Maison de Quartier Miquelots - Vendredi 9h-12h tous les 15 jours.

Permanence France Services

- Mercredi 9h-12h Maison de Quartier Centre-Ville sur rendez-vous.

Ateliers Informatique

Maison de Quartier Cazaux

- Débutant : 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 10h15-11h45
- Niveau Confirmé : 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois de 10h30-12h

Maison de Quartier Règue Verte

- Atelier initiation informatique - Mardi de 14h30-16h

Police Municipale

Opérations de sensibilisation à la sécurité routière

Automobilistes

Le 1^{er} décembre dernier, une grande journée de prévention routière était organisée par le service de Police Municipale, en collaboration avec le service Vie des Quartiers, sur la place Jean Hameau.

Afin de mieux comprendre l'importance des règles de sécurité au volant, trois activités à la fois ludiques et pédagogiques étaient proposées par l'AMSRA (Association Maison Sécurité Routière Aquitaine), notamment un atelier « test aux chocs » avec un dispositif mobile, ainsi qu'un atelier « renversement » pour démontrer l'importance d'une ceinture « bien » bouclée. Et il fallait avoir le cœur bien accroché dans ce véhicule qui enchaînait 3 tonneaux ! Les participants ont en tout cas clairement compris le danger d'une telle situation s'ils n'avaient pas mis leur ceinture de sécurité... La Maison de Quartier du Centre-Ville accueillait aussi un atelier « distracteurs de conduite » destiné, lui, à souligner les risques de l'utilisation du smartphone au volant par exemple.

Deux-roues

Comme ils le font régulièrement, les agents de la Police Municipale étaient présents, le 8 décembre à 8h, à l'entrée du collège Henri d'Heurle, pour une mission de sensibilisation à la sécurité routière des deux-roues. À leurs côtés ce matin-là, M. le Maire a rappelé aux collégiens l'importance des équipements obligatoires de sécurité sur leur vélo ou trottinette : catadioptres, lumières, sonnette, freins... mais aussi casque (obligatoire jusqu'à 12 ans) ou attestation de conduite autorisée (à partir de 14 ans) pour les trottinettes électriques.

À la suite du contrôle, un formulaire officiel listant les infractions relevées sur le deux-roues était remis à l'élève. Charge à lui de remettre en état son véhicule (vélo ou trottinette), et de le présenter sous 8 jours au service de Police Municipale !



Brigade cynophile Ilton, le chien policier, part à la retraite !

Unique sur le Bassin d'Arcachon, la Brigade Cynophile de la Police Municipale de La Teste de Buch a été créée en 2014 par Cédric Raba, policier et maître-chien. À ses côtés dès le début, un magnifique berger belge malinois baptisé Ilton qu'il avait dressé lui-même pour les missions d'interpellation de malfaiteurs, et de pistage en cas de disparitions inquiétantes.

Durant toutes ces années de service, Ilton a fait preuve d'un courage et d'un dévouement exemplaires, ayant même été blessé en service lors d'une rixe où la Police Municipale avait été prise à partie.

Lors de la cérémonie des vœux, il a reçu une médaille des mains de Monsieur le Maire.

À l'heure d'une retraite bien méritée, Ilton reste en famille chez son maître pour y couler des jours heureux, et c'est So Diabliesse, une jeune femelle de 2 ans, qui va à présent assumer ses fonctions !

So Diabliesse, Cédric et Ilton

La Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement ?
Des questions relatives aux règlements locaux en matière d'occupation des sols ?
La direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme accueille, conseille et instruit les dossiers des particuliers comme des professionnels du bâtiment.



Installée au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, la Direction de l'Urbanisme est organisée en 2 services. Elle est dirigée par Florence Bonnin.

Le service Aménagement

Supervisé par Arnaud Nicoullaud, ce service a pour principale mission de mettre en œuvre et de suivre les procédures de révision et les modifications du Plan Local d'Urbanisme. Il assure également le suivi des procédures opérationnelles qui permettront de réaliser les opérations de logements sur les différents secteurs d'aménagement (Sécary, Cap de Mount et Baou).

Le service Urbanisme

Il est en charge de l'application des règles d'urbanisme, grâce à un pôle «Accueil et Instruction» pour recevoir les porteurs de projets, les conseiller, et instruire leurs dossiers de demandes administratives de travaux (déclaration préalable, permis de construire, de démolir, de rénover ou d'aménagement, etc.). Un second pôle «Foncier» est responsable des régularisations foncières, des rétrocessions administratives, de la rédaction des conventions ou des baux pour les locaux loués ou mis à disposition, mais aussi de la vente des biens immobiliers de la Ville. Il est aussi en charge du numérotage des immeubles, du contrôle des constructions et de la rédaction des procès verbaux en cas d'infractions.



Florence Bonnin et Arnaud Nicoullaud



13 agents :
6 au Pôle Accueil
2 au Pôle Aménagement
2 au Pôle Foncier
3 au Pôle Direction

Un service d'accueil étendu

Pour les dépôts de permis, les renseignements sur l'urbanisme ou le cadastre, plusieurs formules :

- > accueil public tous les jours de 8h30 à 13h.
- > accueil téléphonique tous les jours (sauf les mardi et jeudi après-midi) de 8h30 à 17h15
- > accueil sur RDV par une instructrice pour les avant-projets.

« Pour accompagner au mieux particuliers et professionnels, un guichet numérique accessible via le site de la Ville est à disposition depuis 2021 pour les demandes d'urbanisme dématérialisées. »

Florence Bonnin

À savoir

- > Concernant la charte architecturale communale, un **conseiller** est présent **une fois par semaine** en Mairie pour vous accompagner dans le cadre d'un avant-projet.
- > Une fois par mois se tient une **permanence du CAUE Gironde** (Conseil de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement), avec une mission de conseil et d'accompagnement.

Plus d'infos ici



Vive les vacances !

Centres de loisirs, stages sportifs à la semaine, activités au Secteur Jeunes : les services de la Ville se mobilisent pour proposer un éventail d'activités éducatives et culturelles pendant les vacances scolaires pour les 3 à 17 ans.

Les ALSH, les vacances à la carte

Quatre accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) reçoivent, pendant les vacances scolaires, les enfants de 3-6 ans dans les locaux des écoles Chambrelent et La Farandole, et dans les écoles Brémontier et Lafon pour les 6-12 ans. Durant les vacances d'hiver, un programme varié d'activités leur est proposé : jeux d'extérieur, activités manuelles, sorties, ainsi que la confection d'un char « dragon » pour le carnaval !

Inscriptions via le portail [Espace Accueil Famille](#).



Sports Vacances

Initié par le Département, c'est un dispositif original de stages sportifs encadrés par les 5 éducateurs diplômés de la Ville, à destination des enfants de 10 à 12 ans inscrits dans un ALSH. Pour les vacances de février, l'escalade sera à l'honneur (à raison d'une session par jour) du 19 au 23 février pour les Ecureuils du Lac à Cazaux, puis du 26 février au 01 mars pour les Graines de Sable. Le programme mêle aussi natation, basket, découverte des sports paralympiques (rugby fauteuil, cécifoot et torball), avec une dernière journée prévue au climb up de Mérignac !

Inscriptions auprès de accueil.familles@latestedeBuch.fr ou au 05 56 54 64 64.

Attention, le nombre de places est limité !



Secteur Jeunes

Grâce à une équipe d'encadrement dynamique et inventive, les jeunes de 11 à 17 ans ont eux aussi le choix dans un large panel d'activités pendant le temps des vacances : grands jeux, stages « curieux », stages sportifs, activités artistiques et sorties.

Renseignements et inscriptions : 06 50 87 20 71
ou jeunesse@latestedeBuch.fr

 @secteurjeunes_ltdb



À noter

Un accueil personnalisé au sein du BIJ est proposé en parallèle, pour des questionnements concernant l'orientation, la santé, les études à l'étranger ou encore la recherche de stages scolaires ou professionnels.

Renseignements : 06 64 96 65 39 ou bij@latestedeBuch.fr



Atelier Cuisine



31 trophées ont été remis aux compétiteurs testerins lors de la cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville.

Une ville de champions !

Ils sont nombreux, les sportifs testerins de tous âges qui se sont distingués en 2023 au niveau local, national, voire mondial ! Le 8 décembre dernier, athlètes et équipes étaient accueillis en Mairie pour recevoir le « Trophée des Sports » de La Teste de Buch.

*Nous sommes fiers de nos sportifs !
Nous nous devons de les soutenir
et de les encourager parce qu'ils
portent haut et loin les couleurs et
la réputation de notre Commune.
Ils sont un exemple pour tous de
dépassement de soi et d'esprit
sportif.*



Fabien DUFAILLY
Adjoint délégué
à la Vie sportive
et aux Relations
publiques.

La cérémonie des Trophées des Sports s'est déroulée en salle du Conseil Municipal et M. le Maire a eu le plaisir de récompenser pour leurs performances les athlètes des clubs suivants :

- Clément GRAMMARE et Éloïse GRAMMARE
Tennis Club de La Teste
- Evan MARTIN et Théo VLAMYNCK
AST Cyclisme
- Nathaël PERCHERON, et les binômes Maya TRICHET / Paris VERNOT et Margaux SCHWARTZ / Eliott DAUBREE
Cercle de Voile du Pyla
- Louis BONTE et Pascale SELOSSE
Golf d'Arcachon
- Lauriane MAUCLERE, Kévin LENGART et Franck GOURET
AST Badminton
- Kevin BRUT, Julien NARDAUX et l'équipe Grégory PALVADEAU / J.C. LONGEARD / Antoine BOULEGUE / Marc Idris
AST Triathlon
- Dalia HADT, Alexis CARRE et Tom BOYEZ
Cercle de Voile de Cazaux
- Fatou DIONE, Lou Anne BAY et Théo SANTA MARIA en judo
Club des Arts Martiaux Testerins
- Eliott MARTIN, Ambre DÉFEBRE et Jade POITEVIN
Les Archers du Bassin
- Thierry GARAT, Jean-Claude GRENIER, Manuelle CASTAING
Association de Tir à la Cible du Bassin
- Chloé JURADO, Cataleya TESTON et Elie PAILLARD en gymnastique
Les Jeunes du Capitalat
- Sylvain PARROT
Karaté DO du Bassin



Le nouveau trophée, très symbolique, a été créé par Clément Raufaste (Woodise) dans le bois d'arbres brûlés lors de l'incendie de 2022.

Conseil Municipal des Jeunes : de jeunes citoyens engagés

Le CMJ a fait sa rentrée officielle le mercredi 11 octobre, en présence de Monsieur le Maire, des conseillers municipaux et des services de la Mairie. La mission de ces jeunes élus tient en trois mots : représentation, solidarité et développement durable. Et ils ont des idées à revendre !



Les jeunes élus ont ceint leur écharpe tricolore aux côtés du premier édile, M. Patrick Davet, pour leur rentrée officielle le 11 octobre 2023.

Dès leur prise de fonction, les jeunes conseillers municipaux ont choisi de s'impliquer dans plusieurs actions de solidarité : collecte pour la Banque Alimentaire, rencontre « pétanque » avec les seniors de Lou Saubona, organisation de l'opération « Vide ta chambre » au profit du Téléthon, collecte des « Boîtes de Noël » au profit des Restos du Cœur. Et pour 2024, ils travaillent sur d'autres projets tels que :



- › la collecte d'ouvrages pour alimenter des boîtes à livres installées devant chaque école ;
- › l'organisation d'une journée trottinette parents/enfants ;
- › l'installation de nichoirs à hirondelles en lien avec le service Développement Durable de la Mairie ;
- › la rencontre avec un autre CMJ pour échanger sur leurs idées,
- › la proposition d'un repas élaboré par les enfants eux-mêmes dans chaque école ;

Ils souhaitent aussi œuvrer afin de :

- › sensibiliser leurs camarades contre le harcèlement et le racisme à l'aide d'un film ;
- › apprendre aux enfants les gestes aux premiers secours ;
- › lancer une opération un enfant/un pin pour le reboisement ;
- › établir une correspondance avec les enfants hospitalisés.

C'est une expérience formidable pour ces enfants ! Ils participent à la vie de leur Ville et se sentent responsables. Leur fonction de représentation lors de grands événements de la vie locale, commémorations ou actions de solidarité, les sensibilise à l'importance de la collectivité.

Bruno PASTOUREAU
Adjoint délégué à
l'Éducation, Petite
Enfance, Jeunesse et
Patrimoine



Le CMJ 2023-2024 :

- › **11 nouveaux élus** (en classe de CM1) :
Saona et Oscar (école Brémontier), Lana, Eléa et Arthur (école Gambetta), Miya et Maé (école Miquelots), Yasmine et Enzo (école Lafon), Enoha et Karelle (école St Vincent).
- › **10 anciens élus** (en classe de CM2) :
Billie et Ethan (école Brémontier), Oscar et Maelya (école Gambetta), Liséa et Réhani (école Miquelots), Alexandre et Lisa (école Lafon), Arthur et Lila (école St Vincent).
- › **4 anciens élus** (en classe de 6ème) :
Adrien, Paco, Léo-Paul et Gabrielle.

Visionnez ici le film de présentation des **vœux 2024 du CMJ**.





La Réserve Communale de Sécurité Civile est constituée !

En réponse à l'appel lancé par la Ville à l'automne 2023, de nombreux Testerins se sont portés volontaires pour intégrer la Réserve Communale dont la Ville a souhaité se doter. Il s'agit d'un corps de réservistes bénévoles destiné à être mobilisé en cas de crise pour seconder les services municipaux. Après étude des candidatures, les 41 volontaires sélectionnés (dont 15 femmes) ont été reçus par M. le Maire le 20 décembre pour signer leur engagement officiel, avant d'être présentés aux citoyens lors de la Cérémonie des Vœux le 12 janvier. Leur mission est de participer à l'assistance à la population en cas d'événement majeur, notamment en terme d'information, d'accueil, de soutien psychologique, mais aussi d'appui technique et logistique. Pour s'y préparer, les réservistes participeront à des formations, entraînements et exercices de simulation de crise afin de maîtriser les modalités de leur action en cas d'alerte.

41
volontaires
sélectionnés

En 2022 plus de 200 bénévoles s'étaient mobilisés spontanément pour épauler les services de la Ville. Afin d'être prêts en prévision de crises à venir, nous avons décidé de créer une Réserve Communale de Sécurité Civile. Saluons l'implication de ces hommes et femmes au service de leur Ville et de ses habitants !

ERIC BERNARD
Conseiller
Municipal délégué
à la Sécurité.



Recensement : c'est reparti !

Comme tous les ans, l'INSEE lance une campagne de recensement jusqu'au 24 février auprès d'un échantillon de 8% de la population tiré au sort. À La Teste de Buch, 7 agents recenseurs de la Ville sont chargés de cette collecte d'informations auprès de 1.626 foyers, mais vous pouvez aussi devancer leur passage en répondant directement en ligne à partir du 18 janvier ! le-recensement-et-moi.fr

Si vous êtes concerné, vous serez prévenu par courrier. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique !

Les données collectées (protégées et strictement confidentielles) servent à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et à anticiper les besoins futurs de la population en matière d'aménagement urbain, de logements, d'équipements collectifs, d'écoles, d'établissements de santé ou de retraite, de transports...

À noter que les agents recruteurs seront porteurs d'une carte professionnelle avec leur photo et la signature de M. le Maire, afin de prouver leur identité. Merci de leur accorder le meilleur accueil possible !

Renseignements en mairie au 05 56 22 35 35



De gauche à droite : Liliane Boulaire, Monsieur le Maire, Michelle Bernachot, Jacques Collard, Liliane Barousseau, Hervé Bernard, Florian Ducla-Bouvier, Christelle Jeckel (Adjointe déléguée à l'État Civil). Absente : Chantal Pic.

Soutenir les entreprises et les commerçants

C'est l'ambition de Patrick Davet, Maire de La Teste de Buch, qui va régulièrement à la rencontre de ceux qui contribuent à la dynamique économique du territoire. Moments d'échanges précieux et conviviaux, ces visites sont l'occasion de parler de leurs activités, des projets à venir et des problématiques rencontrées.

QUARTIER AIGUILLON RÈGUE VERTE



Zodiac Nautic
Nouvellement installé sur la Commune, le constructeur historique des bateaux semi-rigides.

Chantier Bonnin
Chantier naval emblématique et historique de l'Aiguillon.



Gentil TSM
Entreprise spécialisée dans les travaux sous-marins et maritimes.

La Cabane de l'Aiguillon
Activité d'ostréiculture familiale depuis 1967, et spot de dégustation.



Chantier Bossuet
Un chantier naval réputé qui accueille la pinassotte de la Ville en cours de construction.

Conciergerie Nautique
Une conciergerie pour s'occuper de votre bateau (hivernage, contrôle amarrage, démarrage...).



Sensey Nautique
La concession Boston Whaler/Axopar du pôle nautique.

Bigship Accastillage
Magasin d'équipements et accessoires nautiques.



Captain Will
Location et rénovation de bateaux d'occasion.

Narval
Bar convivial, lien social incontournable du quartier de la Règue Verte.



Pharmacie Arcachon Marines
Officine reprise en début d'année par M. et Mme Rachidi.

Chez Gus
Rôtisserie de poulets à emporter, pour vos repas et vos pique-niques.



QUARTIER CAZAUX



Le Cazautier
Tabac-presse qui a repris les services de La Poste.

Le Village
Restaurant de cuisine terre-mer, terrasse arborée et terrain de pétanque.



Caverne O Services / Chez ma Poulette
Location de vélos, jardinerie, vente de jouets de plage, et pâtisserie.

QUARTIER PYLA

Etche Ona
Hôtel restaurant authentique, l'un des plus anciens de la région.



QUARTIER CENTRE



Gilles Loupit
Tout pour la pêche et la chasse.

Presse Bar Tabac L'Esquirey
Nouvellement repris par M. David Marques.



Tekoa Café
Nouvellement installé place Jean Hameau, restaurant de salades, tartines, bowls, etc.



Pilotis
Crêperie et tapas sur le port.



Le Fournil du Port
Boulangerie traditionnelle, pâtisserie et des sandwiches confectionnés sur place.



Electricité Sigrist
Pour le nautisme et la maison, au service des particuliers et des professionnels.

Proca & Fils
Une entreprise de marbrerie familiale pour tous les travaux funéraires.



Le Longchamp
Bar tabac presse PMU de l'avenue St Exupéry, ouvert de 6h30 à 20h.



Chantier Raba
Chantier naval historique qui fabrique depuis 60 ans des vedettes en bois sur mesure.

QUARTIER MIQUELOTS



Bricomarché
Produits de construction, bricolage, décoration et jardinage.

RécréAnglais
Apprendre l'anglais en s'amusant grâce à l'immersion, pour les enfants.



Protec'teinte
Spécialiste de la pose de films sur les vitres des bâtiments, maisons et même sur les voitures.



Piment doux
Cuisine africaine faite maison.



Santo Luxury Detail
Centre de préparation esthétique automobile.

L'escapade
Bar, brasserie, sandwicherie et salon de thé au cœur des Miquelots.



O'Pc
Réparation et vente d'ordinateurs.



Morin Paysage
Spécialiste des parcs, jardins, et aménagements extérieurs.



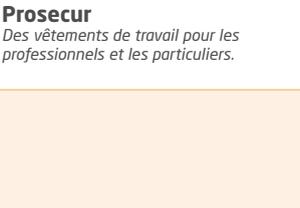
Inter-marché Super Les Miquelots
En magasin, en drive, et en livraison à domicile.



L'Atelier des Coupes
Salon mixte ouvert du lundi au samedi, à deux pas de l'Inter-marché.



Nature & viande
Boucherie, charcuterie, traiteur et produits bio sur la route de La Hume.



Prosecur
Des vêtements de travail pour les professionnels et les particuliers.



Primeur Station Fruitière
Fruits et légumes de saison, fromages, vins, épicerie fine.

Redynamiser le centre-ville

Le 11 décembre, l'Office du Commerce et de l'Artisanat présentait au théâtre Cravey, devant une salle comble qui rassemblait 450 socio-professionnels, un bilan de l'étude menée en 2023 sur l'activité commerciale à La Teste de Buch.



1.206 établissements commerciaux et artisanaux sur notre territoire, c'est 65% de plus qu'il y a 7 ans ! Nous sommes une Commune qui se développe économiquement, mais nous devons attirer les usagers en centre-ville. Pour ce faire, nous avons élaboré un plan d'actions sur 2024-2026 afin de créer de nouvelles activités et un parcours marchand attractif.

Nicolas BOUYROUX
Conseiller Municipal délégué
à l'économie, à l'emploi, au
commerce, à l'artisanat, aux
animations.



Les chiffres parlent d'eux-mêmes : si 90% des achats non alimentaires se font sur le territoire de la Commune, 82% le sont en grandes surfaces. Le centre-ville profite peu de cette manne économique, à l'exception du marché. Grâce à l'OCA et à ses actions d'accompagnement et d'animation, le taux de vacance des locaux a baissé de 12 à 8%. Mais 32% des commerces en centre-ville sont des activités de service, ce qui le rend peu attractif, avec une majorité de vitrines neutres et peu de commerces ouverts le soir. Le centre-ville est en outre très étendu et sans réel parcours marchand.



Le plan d'actions 2024-2026 en trois points :

1 - Restaurer l'attractivité du centre-ville, par :

- › L'embellissement des espaces publics (végétalisation, aménagement des places, création d'espaces de convivialité) ;
- › L'optimisation du stationnement et des déplacements doux (plan deux-roues) ;
- › L'amélioration des trottoirs et de l'accès aux commerces ;
- › L'harmonisation des façades et enseignes (par la création d'une charte des devantures commerciales).

2 - Créer un parcours marchand en centre-ville, en :

- › Diversifiant l'offre commerciale (prospection d'activités économiques manquantes) ;
- › Réaménageant la rue du Port et la place du Marché ;
- › Développant un programme d'animations annuelles et de grands événements.

3 - Dynamiser l'économie locale grâce à :

- › La protection des linéaires commerciaux ;
- › La création de nouveaux commerces, comme à l'Îlot Franklin (700 m²) ou sur le site du Baou en entrée de ville (650 m²) ;
- › L'utilisation du droit de préemption pour accueillir plus d'artisans et de commerces ;
- › La création d'une boutique éphémère, véritable laboratoire du commerce pour tester de nouveaux concepts.



Naissances

Septembre

Timothé FORGUES
Zoé ANNET
Ambre COLLETTE BEDIN
Youssef RAHMENI
Awen BOZEC
Max LELEU
Ava BIDART
Lohan BOIRON CAPUS
Lyana LAVIGNE
Ella COFFART
Capucine ZEBBOUDJ

Octobre

Andréa BENHIZIA LAUTREC
Juan SOUQUET SERNA
Taonui IOTUA GAGNEAU
Sébastien WACOGNE
Lizzy HIRIGOYENBERRY
Ella DIEZ
Anastasia-Rose LAPELLETIERIE ELIE

Novembre

Agathe PLAIRE
Jules FAUCONNET VITRY
Philippine COLLACHE
Manon DUFAURE
Theïss HUTEAU HILDERAL
Ellie DROMARD
Esmée LIGNERON CUVELIER
Évie AUTOMME GOURVÈS

Décembre

Henri LESTAGE
Bianca MERIGEAU
Tahiry JAVALOYÈS
Axel BERTIN
Léo D'ALVISE
Tya MANE
Andrea VILLEGENTE
Kaïs ERPERCIEUX
Louis PUBERT
Nahara JOLINON
Elio FLEURY

Décès

Septembre

Paulette DZUIRKA
Frédéric ROSSIGNOL
Béatrice GUERIN
Dominique PATEAU
Solange HOUDRÉ
Andrée MAURY
Didier REBOURS
Edmond DAVID
Simone LOTZ
Simone LOPES
Geneviève BUREAUX
Monique AVRIL
Jehanne du CHEYRON de BEAUMONT
d'ABZAC de LADOUZE
Robert SELLONS
Hubert HOUSSAYE
Christiane SUBIRA

Mario GASSIES
Christian DUVIN
Marie-Hélène EGRON
Léone FULON
Françoise DECULTIEUX
Jacqueline BLACHE
Jean ALEMANY

Octobre

Michel MARTIN
Gilbert THOMAS
Eliane CHIBRAC
André DUVERGÉ
Michel RAOUX
Marie CHUPEAU
Sylvie DUCOURNEAU
Arlette LATHIÈRE
Jean RABARY
Claudie GAYDIER
Guy DAISSON
Catherine MATHIEU
André LACLAU
Colette LA GOUTE
André CAZABONNE
Michel FRÉBAULT
Jean FRESQUET
Claudine LALLEAU

Novembre

Jean-Claude CAPITAINÉ
Nicole MARTY
Jean-Luc GALTIER
François LATASTE
Josiane BUCHMANN
Daniel POMÉON
Jean BRAU
Isabel GUERRO
Jean DENIS
Yves PASTOUREAU
Jean SUJOBERT
Jean MAURIN
Michel BORDAN
Jean CALVO
Marguerite LALANNE
Claude RICHARD
Monique PEREZ
Christiane GSELL
Frédéric DESBORDES
Jeannine LAFON
Miroslav STARNOVSKY
Viviane BUFFONE

Décembre

Solange ROBIN
Bernard DANIEL
Fernand GUÉRREIRO
Raymonde BOYER
Marie-Chantal FONTAINE
Alain GUILLON
Denise LALANDE
Amelia MASTRODONATO
Renée CHATELAIN
Micheline DAVID
Jean LELEU
Jean MARTIN

Reine MAGNÈRES
Jacqueline RESVE
Jacques RENAULT
Marie-Louise RICAUT
Danielle JUNG
Josette HÉROS
Xavier HAMEAU
Claude PACALY
Henriette DUVIVIER
Jean-Patrick PERRIN
Mohamed BERDAÏ
Francis DAVID
Hervé ROBERT
Danièle LANGLAIS
Philippe PIQUET
Jean DÉMOULIN
Antoine FAVRE-VERRAND
Jean-Michel JOURDAIN
Anne-Laure VANDEWEEGHE
Ginette OHANIAN

Mariages

Septembre

Bruno VIELLE et Valérie MASSON
Martin ROLLAND et Laure PERREAU
Nicolas CALVO et Mailys LAURENT
Achille THIN et Claire SALMON-LEGAGNEUR
Laurent LEDUC et Soline METEYER-LANDRÉ
Damien CARRASSET et Maëva DUFOUR
Yannick VAISSIÈRE et Déborah DUBOURG
Paul CATALANO et Oriane VALORA
Audoin AJARRISTA et Charline BUISSAN
Jean-Louis LIOTARD et Laurence BORTEELE
Clément DUPIN et Lisa MARTINEZ
Gaël BAHEZRE de LANLAY et Marine CLAVEL
Michel PERPEY et Samir, Solange
RAVELONJAKATSIAROANA

Octobre

Didier DIEVART et Marie-José AUCLÈRE
Renaud DUMESTE et Gilbert ANTUNES
Paul-Adrien LOUBOUTIN et Estelle VINCOURT

Fêter nos centenaires

La Teste de Buch porte une affection particulière à ses aînés et se réjouit de célébrer la longévité de ses habitants en proposant aux futurs centenaires de s'associer à leur anniversaire. Il leur suffit de se faire connaître auprès du CCAS au 05 57 73 69 80.



Le 9 octobre 2023, on fêtait les 100 ans de Madame Graziani à l'USLD les Arbousiers.



L'évolution des rues

La rue du Port

Le « chemin du port » est mentionné dès 1750, seule rue nommée avec le chemin de Bordeaux dont il fait partie.

Il faut imaginer qu'au début du XIX^e siècle, comme l'évoque Jacques Ragot, cet axe central « ne comptait que 4 ou 5 maisons, toutes du côté ouest [...] ». Clément Sémiac précise que « la terre rejetée sur les côtés par les roues des charrettes y était maintenue en surélévation à l'aide de planches, mais ces trottoirs primitifs n'existaient pas partout ». La construction de trottoirs et le pavage des rues sont des enjeux majeurs de cette époque, auxquels le Maire Jean Hameau répond en approuvant un plan d'alignement et en fixant le nom des rues principales en 1847.

La rue change de nom plusieurs fois ensuite : chemin du port, route départementale n°4, route de Bordeaux-Arcachon, pour finalement prendre le nom qu'on lui connaît aujourd'hui, tout naturellement parce qu'elle y mène : la rue du Port.

Au fil du temps, la rue du Port devient un espace très vivant et mixte. Les maisons de notables, qui abritent aussi le personnel de maison (cuisinières, femmes de chambre, ...), cohabitent avec de nombreux emplois de service (blanchisseuses, lisseuses, tailleuses...), des commerces aussi nombreux que variés (hôtels, restaurants, bars, boulangers, bouchers, épiciers, marchands de légumes...), et des ateliers d'artisans (cordonnier, charpentier de marin, peintre...). Y vivent aussi de nombreuses familles de marins, quelques journaliers, charretiers, et des employés qui travaillent aux Chemins de fer du Midi ou à l'octroi par exemple. Au cours du XX^e siècle, la population de marins diminue, les activités artisanales disparaissent ou ont tendance à se déplacer vers la périphérie de la ville (création d'une zone artisanale et industrielle), tandis que les commerces restent encore très nombreux dans les années 1960.

Pierre Bernardau décrit La Teste en 1822 comme étant « un amas d'environ deux cents maisons isolées entre elles, éparpillées sans ordre, sur une vingtaine de sentiers raboteux, plus ou moins larges ».



Le café Brémontier et la famille Dufourg, AMLT, fonds C. Badard-Dufourg



La boucherie-épicerie Bourdieu, 1932, AMLT, fonds J.-P. Billetorte.



La rue du Port vue de la place Jean-Hameau avec le bar-tabac « Chez Irène » Barthélémy, les calèches Delest, photo Gaby Bessière, 1916



L'hôtel de France, 1910

La rue du Président Carnot

Ce chemin départemental n°112 fut longtemps connu comme la rue des Landes (1847). Elle menait du Cap Lande au cœur de la ville, place Jean Hameau, par la rue du Captalat. Elle a été rebaptisée en 1896 en hommage au président de la République Sadi Carnot, assassiné deux ans plus tôt par Caserio. Elle constituait le point d'aboutissement d'autres rues qui délimitaient avec elle maints quartiers : Poujin, Loctenin, Maugis, Le Pin, Les Places. Au-delà, c'était le domaine des crastes où les enfants allaient pêcher grenouilles, têtards et épinoches, pour les expériences à l'école du Captalat !

Une nouvelle liaison avec la rue du Général Castelnau vit le jour en 1999, inaugurée par l'ancien maire Aristide Ichard dont elle porte le nom.

Cette rue a longtemps été bordée de beaux platanes. On a retrouvé trace de leur plantation en 1867 pour servir d'ombrage au foirail (marché au bétail). Ces arbres ont disparu à la fin des années 1960, lors des travaux d'élargissement de la voie et de changement des canalisations d'eau potable du lac de Cazaux à Arcachon. Elle comptait de nombreux commerces, et des épicerie faisant souvent bars ; on n'y servait pas d'alcools forts mais du « blanc limé » (limonade), du « petit rouge » ou du « Bir » (vin cuit).



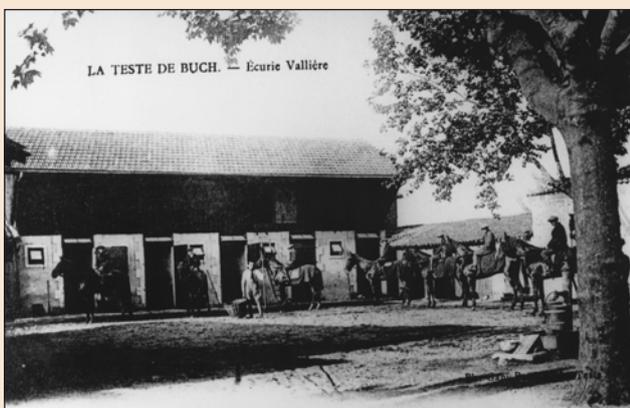
Rue des Landes, rue du Président Carnot, années 1910.



Les écuries Faucon, rue du Président Carnot ; Gabriel Faucon, son gendre James Crockett et le fils de ce dernier - AMLT fonds G. Crockett.



Fête Dieu rue du Président Carnot - AMLT fonds J.-P. Billeforte.



Les écuries «Vallière», 1935 - AMLT fonds J. Taris.

En lien avec la piste municipale en bordure de l'actuelle avenue de Bisserié, la rue du Président Carnot a longtemps été celle des entraîneurs de chevaux, jusqu'à ce que l'avènement de la voiture y mette fin dans les années 1970.

Il y avait les écuries de Jean Vallière, à l'angle de la rue de la Victoire (les boxes se situaient derrière l'épicerie Lartigau) ; de l'autre côté de la rue Desbiéy, les écuries Crockett ; en face, les écuries Bats avec boxes et chais en fond de parcelle, bordant la rue Jean-de-Grailly. De nombreux jockeys habitaient aussi cette rue, certains chez les entraîneurs.

Ceci explique en partie la présence de forgerons, charrons et maréchaux-ferrants : Jean Destouet, Jean Camille Fleury, Georges Darnaudguilhem, et surtout Gustave dit « Tatave » Silvain, installé sur le plaçot de la rue des Alliés. C'est sur ce plaçot qu'avaient lieu les fêtes de la Saint-Jean, qui ont laissé un fort souvenir aux anciens du quartier.

Que soient remerciés ici les habitants de cette rue qui ont bien voulu partager avec nous leurs souvenirs au fil des ans, particulièrement Edgard Courtès (1922-2011), Christian Minville (1951-2018) et P. Depiets.



GROUPE D'OPPOSITION « AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

Avançons Ensemble vous souhaite une belle et heureuse année
Comptez sur nous pour défendre vos intérêts Rejoignez-nous
pour changer de Cap...

Zoom sur la gestion Davet : après trois ans de mandat, les ventes de biens communaux (bâtiments et parcelles) ; souvent en dessous du prix du marché vont rapporter à notre commune environ 9 millions €. Ces transactions immobilières s'additionnent à une fiscalité florissante.

Impôts et taxes en constante augmentation, sont passés de 32 M€ en 2021 à 40.8 M€ en 2024.

Soit 27% d'augmentation en trois ans. La majorité municipale s'en réjouit, mais quels investissements sérieux et durables vous ont-ils été destinés en 3 ans?

Les taxes ont de beaux jours devant elles, 3,5 M€ de droits de mutation attendus pour 2024, conséquence de l'attractivité de notre territoire, phénomène à double tranchant qui aggrave sans cesse le manque de logements abordables pour les Testerins.

La construction pour les Testerins, (grand chantier de la Municipalité) piétine, un seul programme en cours, la résidence «Alban Chanard», à Cazaux en lieu et place du stade de football, beaucoup d'intentions de faire, mais pas d'action, d'où l'augmentation des pénalités SRU.

Les amendes de police s'envolent, 150 K€ en 2021 contre 230 K€ prévues en 2024, 53 % d'augmentation,

Mais les effectifs de la police municipale stagnent depuis 3 ans, toujours 20 policiers municipaux,

Très loin des promesses électorales (50% d'effectif en plus) Abondance de promesses ne nuit pas. En contrepartie, les dépenses de gestion courante et les dépenses de personnel ont littéralement explosé, 39,8 M€ prévues en 2024, 20% d'augmentation depuis 2021, bien au-delà des 13% d'inflation subis par les ménages pour la même période,

Nous devons nous interroger et nous inquiéter de l'absence de maîtrise de ces dépenses récurrentes.

La majorité actuelle compte sur une fiscalité alourdie pour compenser ses dérapages.

Automne pluvieux : depuis 2018, les Maires ont donné la compétence technique pluviale au SIBA. Pour agir, ce Syndicat, doit être financé par les communautés d'agglomération que sont la COBAS et la COBAN. En l'absence de financement, il ne peut actuellement résoudre les problèmes d'inondations auxquels vous êtes confrontés lors de fortes pluies.

Pour résoudre en partie ces problèmes il faut donner au SIBA les moyens financiers pour intervenir sur notre territoire, engager un programme ambitieux à l'échelle intercommunale pour les quinze ans à venir afin délimiter les risques et les désagréments subis par nombre de testerins.

Le Maire de La Teste de Buch, Vice-président du SIBA, aurait dû être moteur sur ce problème.

L'activité commerciale : lors du dernier conseil municipal, le Maire a souligné le manque d'attractivité des commerces en

centre-ville en passant sous silence les problèmes de circulation, de stationnement, les prix excessifs des loyers, les futurs projets immobiliers mais en critiquant l'emplacement des grandes surfaces à proximité du cœur de ville.

Assez déconcertant ! Selon lui, une ville de 27 000 habitants devrait se passer de certaines enseignes ?? En revanche, il se glorifie des 600 lits prévus pour les saisonniers au sein de la zone commerciale par les mêmes promoteurs de cette zone d'activité. C'EST LE PARADOXE DE LA POLITIQUE DAVET.

DOMINIQUE DUCASSE

Pour le groupe « Avançons Ensemble, à votre écoute, pour vous servir »
Elisabeth Monteil-Macard, Marielle Philip, Christine Delmas et
Thierry Maisonnave.

Contact : avanconsensemble.latestedeBuch@gmail.com

GROUPE D'OPPOSITION « ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

En cette année 2024, notre ville est marquée par les tristement célèbres incendies et aujourd'hui par les projets de nouveaux puits de pétrole à Cazaux. Ces événements nous amènent à réfléchir sur l'équilibre fragile entre développement économique et préservation de notre environnement.

Le projet de Vermilion soulève des questions sur l'impact du pétrole et le réchauffement climatique, suspecté d'exacerber les feux dévastateurs. D'autre part, la reconstruction des campings à La Teste, dans le respect du site Natura 2000, témoigne de la tension entre tourisme de masse et préservation de la nature.

Nous sommes face à un choix : poursuivre l'exploitation des ressources naturelles au risque d'aggraver les problèmes environnementaux, ou embrasser des alternatives plus durables. Cette nouvelle année doit être celle de la prise de conscience de tous et de l'action, pour un avenir respectueux de notre patrimoine naturel que nous léguons à nos enfants.

Bonne année 2024, pleine d'espoir pour notre belle région.

VALENTIN DEISS

pour le groupe «Engagement écologique et social»
Alexandra PAMIES, Valentin DEISS

GROUPE D'OPPOSITION « LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

La Gauche progressiste et anti-extrémisme que je représente ne peut se contenter d'afficher des positions négatives par principe. Les postures uniquement politiciennes sont vaines selon moi, particulièrement à l'échelon d'une Commune.

Lorsque je considère en conscience et par les chiffres que le Budget ne mérite ni dans le fond ni dans la forme d'être sanctionné, je le vote favorablement. D'autant qu'en 2024, le Budget CCAS augmente de façon importante et les programmes de Logements Sociaux ont encore une place prééminente.

Meilleurs vœux pour 2024

ALAIN CHAUTEAU

Pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »
Ecologie-Social-Economie



GROUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL « UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

Nous vous souhaitons une très bonne année 2024 !

L'année 2024 va être un symbole de notre politique pour la Ville puisqu'elle va connaître la livraison de nombreux bâtiments comme l'Hôtel de Police, le Pôle social Brameloup, la Cabane Tchanquée n°3. Nous allons inaugurer beaucoup d'aménagements et de voiries comme la rue du Port, le chemin des Facteurs et ceux du secteur Montaigne, Curie et Lapeyrouse. Nous avançons, nous faisons : 90 % des promesses de campagne sont engagés et les 10 % restants vont arriver d'ici la fin du mandat.

On réalise pour l'avenir de notre Ville, on vous consulte, on vous laisse le choix sur des aménagements, on tranche, on met de l'autorité quand il le faut. C'est ainsi que nous faisons avancer la Ville, comme il se doit, comme elle le mérite, comme vous le méritez. La culture, le sport, l'éducation, la sécurité, tous les curseurs sont ajustés pour que votre quotidien, votre qualité de vie soient améliorés ; certaines étapes sont longues à franchir mais le résultat est là.

Nous alimentons notre Commune par notre courage politique, dans nos choix, nos actions. Dernièrement, le nom de Samuel Paty a été choisi pour la nouvelle école aux Miquelots. Nous affirmons ainsi notre attachement aux valeurs républicaines, aux valeurs de laïcité. Nous vivons une période troublée ; seules notre unité, la défense de nos valeurs et de nos traditions pourront nous faire tenir face aux attaques répétées de terroristes. Nous regrettons l'abstention et le vote contre d'une partie de l'opposition. La Teste de Buch, audacieuse, se transforme peu à peu, fait parler d'elle sur le Bassin et au-delà. La Ville a retrouvé sa place dans les intercommunalités, les diverses instances avec lesquelles nous travaillons de mieux en mieux ; la voix de la Commune porte pour l'intérêt de ses habitants.

La population se réapproprie la Ville peu à peu, les plus de 100 animations annuelles y sont pour quelque chose ! Le partage, la fête doivent marquer cette année 2024.

La Teste de Buch bouge à tous les niveaux et vous êtes nombreux à nous le faire savoir ; merci de vos retours, de vos encouragements. La dynamique est lancée pour notre si belle Ville !

Le travail de fond continue sur la Forêt usagère; les pins repoussent, certains atteignent quasiment le mètre actuellement. Les travaux sanitaires doivent se terminer en juin, nous entrerons ainsi dans une nouvelle phase de gestion pour l'avenir de notre massif forestier. Nous abordons l'avenir sereinement à présent, les fondations sont faites pour que nos jeunes puissent profiter entièrement de la forêt dans le futur.

Force est de constater que notre opposition n'est pas constructive malgré les mains tendues. Nous sortons du combat politique stérile et avançons pour l'intérêt collectif de la Ville qui nous tient tant à cœur. Les fausses informations, les bâtons dans les roues n'ont nullement notre détermination ; bien au contraire, elle en est décuplée ! Ils sont l'exemple de ce que la population ne veut plus.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une très bonne année 2024. Qu'elle vous apporte beaucoup de joie et de bonheur, de la réussite dans vos projets.

Bonne année 2024 !

LE GROUPE MAJORITAIRE

L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que «dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur».

20

LE MAIRE
DE LA TESTE DE BUCH
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT
UNE BONNE
ANNÉE

24

